



## CONTRAT DE PARTENARIAT PAINS

**du 09 septembre au 23 décembre 2020**

Entre l'adhérent.e de l'AMAP Champs libres,

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Nom : **Bastien PAIX**

Adresse : **20bis rue des Vosges, 93130 Noisy-le-Sec**

Tél : **06 37 49 42 31**

Mail : **bastien.paix@gmail.com**

... signataire d'un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise avec la structure mentionnée ci-dessous,

**Le paysan-boulangier en test d'activité :**

**et la structure "Les Champs des Possibles" représentée par Sylvain Péchoux, son co-gérant :**

Siège social : Le Hameau de Toussacq 77480 Villenauxe-la-Petite

N° SIRET: 51402794500013 - TVA : FR60514027945

E-mail : [contact@leschampsdespossibles.fr](mailto:contact@leschampsdespossibles.fr)

*L'espace-test agricole Les Champs des Possibles accompagne Bastien Paix dans son projet de création d'activité agricole. Le temps de son test, son activité est hébergée juridiquement, socialement, économiquement, fiscalement et comptablement par la coopérative. Il est physiquement accueilli sur Le Hameau de Toussacq.*

**Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP Île-de-France).**

**a. Engagements de l'adhérent.e :**

- Adhérer à l'association « Champs libres » pour participer à la concrétisation de ses objectifs.
- Préfinancer la production (cf. prix et modalités de règlement).
- Participer aux ateliers pédagogiques proposés par le boulangier pendant la période d'engagement.
- Venir chercher son pain sur le lieu de distribution. En cas de non retrait, aucun remboursement ne sera effectué et les pains non récupérés seront partagés par / entre les permanents de la distribution.
- Participer à l'Assemblée Générale annuelle de l'association.

**b. Engagements du paysan-boulangier en test d'activité :**

- Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, issue de sa production.
- Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée de la production.
- Accueillir les adhérent.e.s sur son site de production au moins une fois pendant la période d'engagement.

- Être transparent sur le mode de fixation des prix et ses méthodes de travail.
- Respecter le cahier des charges de l'agriculture biologique et la charte de l'agriculture paysanne.
- En cas d'arrêt d'activité prématuré avant la fin du terme du présent contrat, trouver, dans les plus brefs délais, une solution pour assurer la continuité des distributions de pains.
- En vue d'éventuels congés, Bastien Paix se laisse la possibilité d'annuler **une semaine de livraison en prévenant les adhérent.es 1 mois à l'avance, et en reportant les pains manquants aux distributions ultérieures.**

**a. Engagements de l'espace-test agricole Les Champs des Possibles :**

- Accueillir et accompagner Bastien Paix dans son projet d'installation agricole.
- Héberger juridiquement son activité et s'engager solidairement sur l'ensemble des points mentionnés au point b.
- Rendre compte régulièrement – et au minimum en préparation de son AG annuelle – au groupe "Champs Libres" de l'accompagnement de Bastien Paix dans son projet de création d'activité agricole.
- Organiser annuellement une réunion inter-AMAP consacrée aux partenariats avec Les Champs des Possibles
- Désigner un.e salarié.e référent.e, à l'écoute et en lien étroit avec les référents de l'AMAP : Hugo Guggenbuhl : [hugo@leschampsdespossibles.fr](mailto:hugo@leschampsdespossibles.fr)

**d. Engagements communs :**

- En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique impactant le prix des matières premières agricoles, panne majeure du matériel, etc.), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique (AG extraordinaire). Seront alors présents les adhérent.e.s, le paysan partenaire, un représentant des Champs des Possibles et si nécessaire un représentant du réseau régional des AMAP qui évalueront le bien-fondé des modifications à apporter.

## Lieu et heure de livraison

**Mercredi aux Vergers de l'Ilot de Fontenay-sous-Bois pendant la distribution des légumes**

### Modalités de règlement

L'adhérent.e remplit le tableau en indiquant quel(s) pain(s) il-elle souhaite commander et en quelle(s) quantité(s). Les pains et les prix sont indiqués dans le tableau.

**L'adhérent.e fait le total de sa commande et peut faire 1, 2 ou 3 chèques de paiement à l'ordre de « Les Champs des Possibles ».**

**Les livraisons se feront par l'intermédiaire de Michel DESERVILLE, maraîcher :**

- du mercredi 9 septembre 2020 (semaine impaire) au mercredi 23 décembre 2020 (semaine paire), soit 16 livraisons (8 en semaine impaire et 8 en semaine paire),

ce qui permet des pains différents une semaine sur deux ou tout simplement de ne s'engager que sur les semaines impaires ou sur les semaines paires.

- Bastien Paix s'engage à être présent à quelques distributions du mercredi, autant que l'organisation de ses autres distributions le permette.

<b>CONTRAT - I - « Pains au choix »</b>	Poids	Prix à l'unité	Quantité Semaine paire (SP)	Quantité Semaine impaire (SI)	Prix SP <u>ou</u> SI <u>ou</u> SP + SI
<b>Complet</b> <i>(T110, enrichi au levain de son)</i>	500 g	2,80 €			..... €
	800 g	4,30 €			..... €
	1 kg	5,30 €			..... €
	1,6 kg	8,10 €			..... €
<b>Bis</b> <i>(1/2 complet T80)</i>	500 g	2,80 €			..... €
	800 g	4,30 €			..... €
	1 kg	5,30 €			..... €
	1,6 kg	8,10 €			..... €
<b>Deux lins</b> <i>(1/2 complet T80, graines de lins bruns et dorés)</i>	500 g	3,10 €			..... €
	800 g	4,50 €			..... €
<b>Engrain</b> <i>(petit épeautre moulé)</i>	500 g	4,50 €			..... €
<b>PRIX DES PAINS SUR QUINZAINE : soit SP seule ou SI seule <u>ou</u> SP + SI</b>					..... €
<b>MONTANT CONTRAT - I - = (Pains au choix) X 8 distributions</b>					..... €
<b>« Pains au choix » (Pains au choix) X 16 distributions</b>					..... €

<b>CONTRAT - II - « RONDE DES PAINS »</b>  HEBDOMADAIRE <u>OU</u> QUINZAINE	Prix à l'unité	QUANTITE <u>HEBDOMADAIRE</u>	Quantité Semaine paire (SP)	Quantité Semaine impaire (SI)	Prix  HEBDOMADAIRE <u>OU</u> SP <u>ou</u> SI
<b>1 pain spécial de 500 g au choix du boulanger :</b> Tourte 100 % seigle <b>OU</b> Grand épeautre <b>OU</b> Levain de lentilles <i>(diversification en cours)</i>  Chaque famille choisit sa quantité	4,00 €				..... x 4,00 euros

<b>TOTAL CONTRAT « RONDE DES PAINS »</b>	..... euros
<b>II - TOTAL (X 8 <u>ou</u> X 16 distributions)</b>	(X 8 <u>ou</u> X16) = ..... euros

<b>TOTAL CONTRATS : I + II :</b>		..... euros
----------------------------------	--	-------------

**Contrat signé et règlement(s) sont à remettre à vos référent.e.s  
AU PLUS TARD 3 JOURS avant la première livraison**

1 chèque       2 chèques       3 chèques       4 chèques

n° du chèque : .....

n° du chèque : .....

n° du chèque : .....

n° du chèque : .....

**Les référent.e.s Pains sont :**

Mme Béatrice DUPIRE : beatrice.dupire@yahoo.fr

Mme Eólide ROJO CAMPOS : eoliderojocampos@yahoo.com.mx

Fait à ..... le .....

Signature de l'adhérent.e

Signature du paysan-boulangier  
en test d'activités

Signature du représentant légal des  
Champs des Possibles